

The employment impact of climate change policies

European Social Partners' Seminar

The case of Belgium

29 June 2010



Structure de l'intervention

- 1) Introduction : Le rôle des politiques de l'emploi face aux défis climatique et environnemental
 - 2) L'état des lieux des emplois « verts » en Belgique
 - 3) Les initiatives prises au niveau fédéral, régional et communautaire avec une participation des partenaires sociaux
 - 4) La Présidence belge de l'UE
- 

Introduction:

Les principaux enjeux au niveau des politiques de l'emplois

1. Exploiter pleinement les **gisements d'emplois**
2. S'assurer que les travailleurs disposent des **compétences et qualifications nécessaires** pour les nouveaux emplois
3. S'assurer que la **transition** s'opère de manière fluide et socialement juste, notamment **en accompagnant** les travailleurs dont les emplois pourraient être touchés
4. S'assurer que les nouveaux emplois soient des emplois de **qualité**
5. A terme, stimuler le **verdissement** de l'ensemble des emplois (lieu de travail, etc.)
6. Stimuler les **éco-innovations** et l'**esprit d'entreprise**

↔ Une **collaboration des partenaires sociaux et des pouvoirs publics** est essentielle pour réaliser ces objectifs.

Etat des lieux (1/4)

1) L'industrie de l'environnement

Emplois directs dans le secteur de l'industrie de l'environnement (étude b. du Plan): 1995-2005:

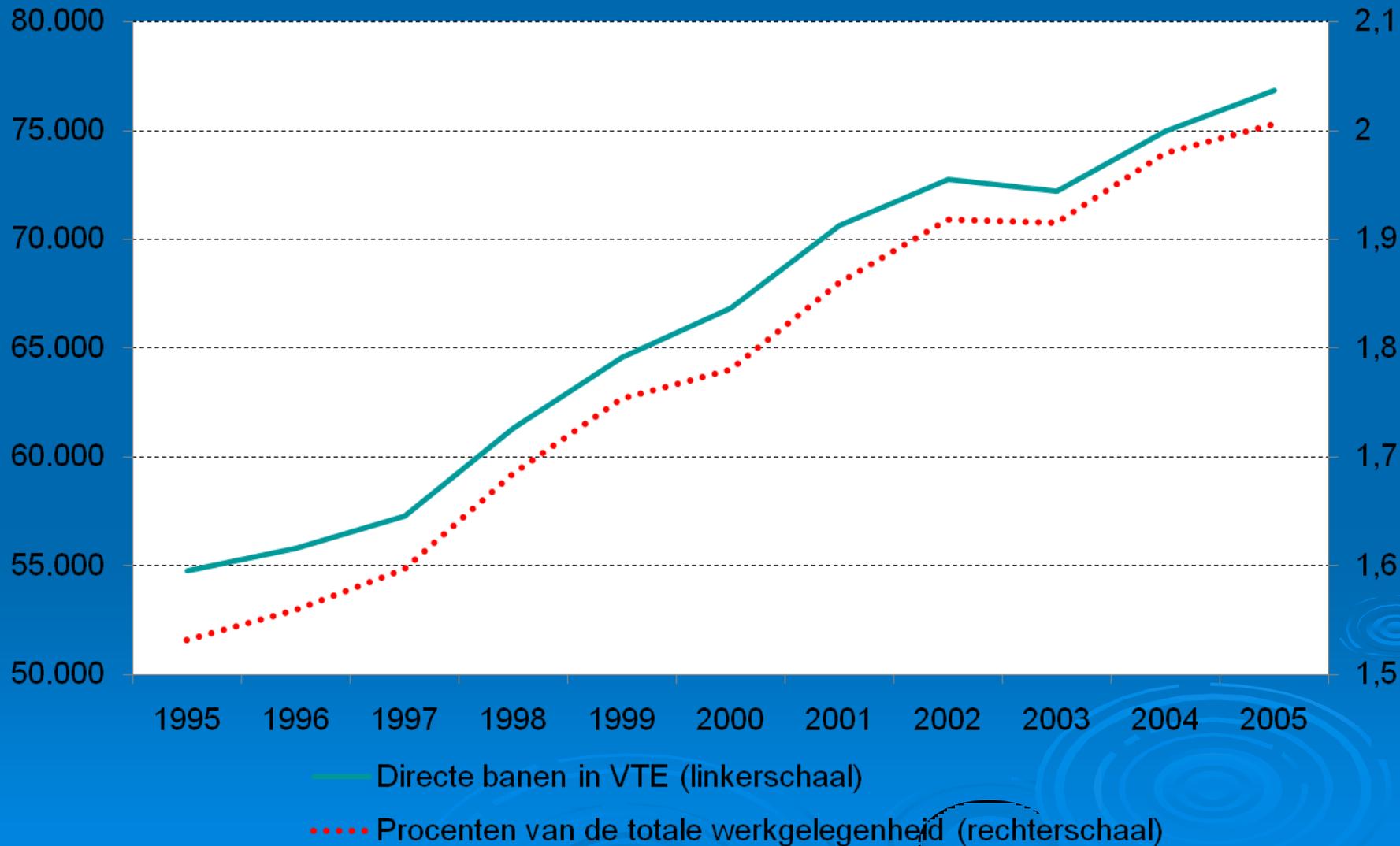
- 55.000 ETP => 77.000 ETP : ↑ 40%
- 1,5% emplois => 2% emplois
- 1.651 entreprises => 2.375 : ↑44%
- 36% emplois = secteur de la gestion des déchets solides

Emplois indirects 2000: 120.000

Emplois indirects 2009: 154.000

=> Activités liées à la gestion de l'eau et des déchets : secteur qui arrive progressivement à maturité.

Evolution de l'emploi dans l'industrie de l'environnement entre 1995-2005



Etat des lieux (2/4)

2) Les activités liées à la gestion des ressources éco-construction, énergies renouvelables, transport durable...: secteurs moins développés et à potentiel de croissance + important

a. Le secteur de la construction

Le CCE et le CNT constatent qu'il existe un important potentiel d'emplois verts dans le secteur de la construction.

- Le remplacement de 10.000 anciennes chaudières par des chaudières à basse température ou à condensation peut créer 100 années-hommes de travail (c'est-à-dire occuper 100 personnes pendant un an)
- La rénovation thermique de la moitié du parc de logements en Belgique sur une période de vingt ans pourrait créer 14.600 années-homme de travail.
- Enfin, le remplacement par du double vitrage de tout le simple vitrage encore présent dans les logements belges créerait environ 20.000 années-hommes de travail.

Etat des lieux (3/4)

b. Les énergies renouvelables:

- La part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale : 4,2%
- Objectif 2020 : 13%
- 71% est produit à partir de la biomasse, 24% à partir de puissance hydraulique (chiffre 2004)
- Selon l'AIE, la moyenne des dépenses en R&D en matière d'énergie renouvelable de la Belgique entre 1990 et 2006 était de moins de 0,001% du PIB, ce qui la laisse en queue du peloton européen

Etat des lieux (4/4)

3) La transformation des activités économiques traditionnelles:

Producteurs d'électricité, d'acier, de ciment, de produits chimiques, de verres et d'aluminium ainsi que les raffineries de pétrole.

Initiatives prises au niveau fédéral:

- 1) En collaboration avec les partenaires sociaux, mise en place des éco-chèques (exonérés d'impôts et de cotisations sociales)
 - 2) Demande d'avis pour alimenter la mise en place des politiques
 - Demande d'avis aux partenaires sociaux
 - Thème central du rapport annuel du Conseil supérieur de l'emploi
 - Etude Idéa consult
- => Analyse de la situation en vue de la mise en place de politiques
+ Thème prioritaire pour la présidence belge de l'UE (emploi)

Régions et Communautés: initiatives pour la formation des demandeurs d'emplois et des travailleurs

Initiatives prises au niveau régional/communautaire (1/3)

En région bruxelloise:

1. A Bruxelles, le service public de formation prévoit la possibilité d'augmenter **l'offre de formation en éco-construction et en éco-industrie.**
2. Instauration des **centres de références**, dont un pour le secteur de la **construction** où l'éco-construction a une place prépondérante

Objectifs

- favoriser l'adéquation entre les offres de formations et les besoins des secteurs.
- Assurer une interface entre les partenaires de l'emploi, de la formation et de l'enseignement et le secteur professionnel bruxellois.
- Réaliser une veille technologique pour anticiper les besoins de formation.

Résultats attendus

- Développement des métiers associés à l'éco-construction et aux énergies renouvelables.
- Augmentation l'employabilité des publics peu qualifiés et les plus éloignés de l'emploi.

Bénéficiaires : Demandeurs d'emploi, Professionnels de la construction, Formateurs et professeurs.

Initiatives prises au niveau régional/communautaire (2/3)

Au niveau de la Région flamande:

Les centres de compétences du VDAB (service public de l'emploi flamand) vont consacrer une attention particulière :

- à intégrer des modules verts dans les formations classiques (transport, nettoyage professionnel, métiers techniques, etc.)
- à organiser des formations plus directement liées à des métiers verts, tels que le placement de panneaux solaires ou l'isolation des murs et toits.

=> Le VDAB s'est ainsi engagé dans son plan d'investissement à organiser 135 cours/formations en 2010-2011 pour des métiers dans les emplois verts.

Initiatives prises au niveau régional/communautaire (3/3)

Au niveau de la Région wallonne (Plan Marshall 2. Vert)

1) 25 centres de compétences: partenariat entre la Région wallonne, le FOREM, les partenaires sociaux des secteurs professionnels, les centres de recherche et les universités.

- Centre de compétence environnement: formation sur la gestion des déchets, gestion des énergies, etc.

2009: 416 demandeurs d'emplois, 706 travailleurs, 222 élèves et 146 professeurs.

-Autres centres de compétence: 15% de formations vertes

2) FOREM et IFAPME: 25% et 30% des nouvelles formations doivent être des formations vertes

3) « Alliance emploi environnement » : 6 groupes de travail, dont 1 sur emploi/formation verte: avec les partenaires sociaux, accord multi-sectoriel avec des travailleurs à former et des demandeurs à embaucher.

Présidence belge du Conseil de l'UE

Emplois verts = 1 des priorités emploi:

- À l'agenda du conseil informel EPSCO du 8 juillet
- Conférence ministérielle les 28 et 29/09
- À l'agenda du conseil EPSCO du 8 décembre avec l'adoption de conclusions politiques et d'un avis du comité de l'emploi